

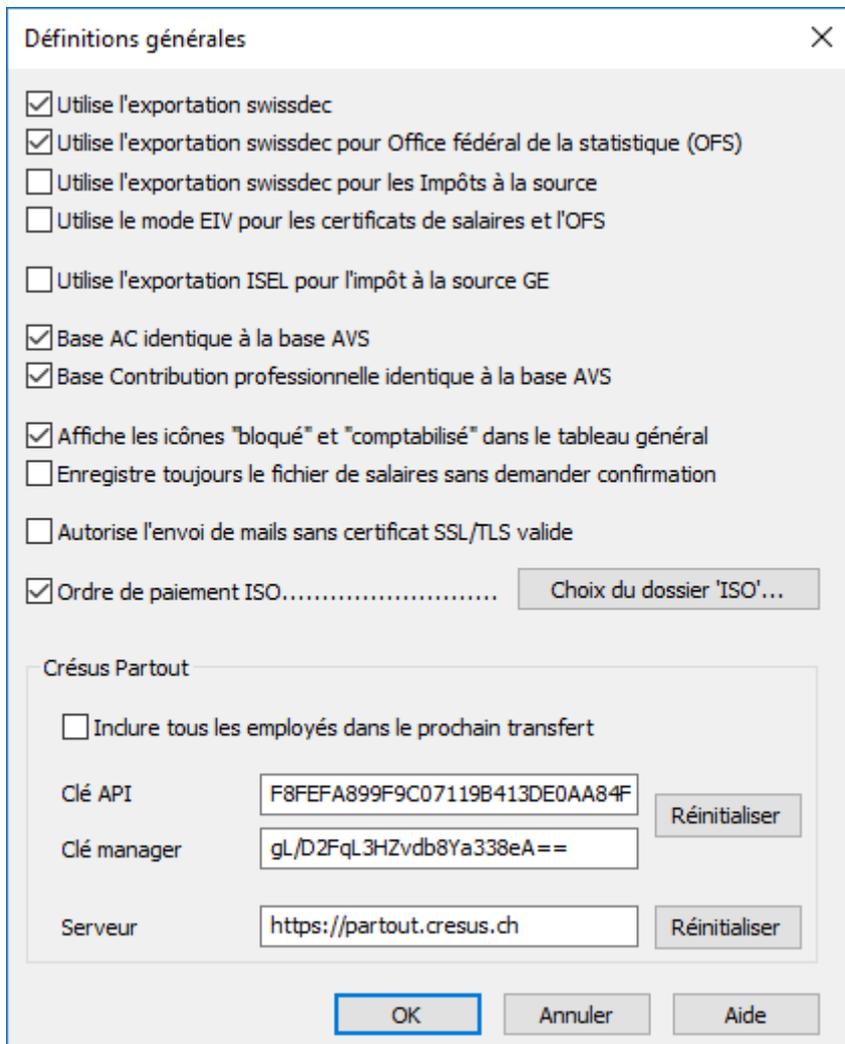


Crésus Salaires

14.2 - Définitions

14.2 - Définitions

Ce dialogue est accessible en **mode complet**.



Définitions générales [X]

- Utilise l'exportation swissdec
- Utilise l'exportation swissdec pour Office fédéral de la statistique (OFS)
- Utilise l'exportation swissdec pour les Impôts à la source
- Utilise le mode EIV pour les certificats de salaires et l'OFS
- Utilise l'exportation ISEL pour l'impôt à la source GE
- Base AC identique à la base AVS
- Base Contribution professionnelle identique à la base AVS
- Affiche les icônes "bloqué" et "comptabilisé" dans le tableau général
- Enregistre toujours le fichier de salaires sans demander confirmation
- Autorise l'envoi de mails sans certificat SSL/TLS valide
- Ordre de paiement ISO.....

Crésus Partout

- Indure tous les employés dans le prochain transfert

Clé API:

Clé manager:

Serveur:

En plus de l'activation des transmissions via Swissdec décrites plus haut, ce dialogue vous permet de sélectionner ou de modifier différentes options.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de différencier la *base AC* et/ou la *base pour la contribution professionnelle* de la *base AVS*. Il suffit alors de désactiver la case à cocher correspondante.

Par défaut, Crésus affiche un cadenas à côté des salaires bloqués, et 3 pièces de monnaie à côté des salaires comptabilisés. Désactivez l'option *Affiche les icônes* pour les cacher.

- *Enregistre toujours le fichier sans demander confirmation* : dans ce mode,

lorsque vous quittez Crésus Salaires, le fichier est automatiquement enregistré sur le disque.

- *Paiements en format ISO* : les logiciels Crésus permettent de produire des fichiers OPAE ou DTA (§17 Paiements par DTA et/ou OPAE) au format international XML ISO 20022, connu sous le nom de « pain 001 ». L'activation de cette option vous oblige à choisir un dossier pour la dépose des fichiers générés.